



 A H A P E L L E D U  A L V A I R E

 A H A T E L E T
 ++++++

par Alex SIMON

ERECTION DU CALVAIRE .

Dans sa "Notice sur la Chapelle Saint-Roch" du 3 septembre 1868 (1) Olivier Gilles nous apprend que l'autel Saint-Roch, dans l'église paroissiale et l'ancien Calvaire du Trieu, formaient deux dépendances de la Chapelle Saint-Roch, aux frais de laquelle ils furent fondés, l'un en 1628, l'autre cent ans plus tard. Le Calvaire daterait ainsi de plus ou moins 1730.

De son côté, Louis-Philippe Darras (2) écrit que le Calvaire du Trieu fut fondé vers 1788, en citant les dépendances ci-dessus. Ce millésime est erroné; nous pensons qu'il y a là une coquille typographique et qu'il faudrait lire 1733 ou 1738.

Il semble donc, sans qu'il y ait une certitude absolue matériellement prouvée, que l'on puisse dater le Calvaire de la quatrième décennie du 18ème siècle.

La première citation "Le Calvaire", trouvée aux Archives communales en 1750 (3), est certainement postérieure de plusieurs lustres à la date de l'érection.

La Chapelle primitive du Calvaire se trouvait au milieu de la Place actuelle de même nom, soit donc vis à vis du bâtiment abritant le concierge du Hôme Edouard Wautiez des Soeurs de N.D. de Bonne-Espérance.

L'édifice était assez grand. Les charretiers avaient pris l'habitude de passer par la droite, derrière la chapelle, pour se rendre en ville, et par la gauche, devant la chapelle, pour en revenir. Ce fut sans doute là le premier sens unique instauré de fait à Châtelet. C'était évidemment une nécessité étant donné l'étroitesse relative des passages praticables (4).

UNE FONDATION PIEUSE.

Il existe dans l'Obituaire de la paroisse (5), une fondation de messe avec exposition à chanter le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, Avec diacre, sous-diacre, organiste et musique; fondation évidemment fort réduite aujourd'hui. La messe se célébrait le 3 mai.

La fondation avait été faite par la veuve Cornil Delmiche, malheureusement sans date connue. Des recherches effectuées aux Registres Curiaux des mariages et des décès de l'époque; obligatoirement déposés à l'Etat-Civil au temps de la Révolution française, il résulte que Jean-Cornil Delmiche s'est marié à Châtelet le 20 juillet 1732 avec Marie-Catherine Lefebvre. Cornil Delmiche est décédé à Châtelet le 25 avril 1744, sa veuve, Catherine Lefebvre, le 20 juillet 1755. On peut donc dater la fondation de la messe de l'année 1755 au plus tard, alors que la chapelle existait déjà depuis nombre d'années.

La mère de Catherine Lefebvre, c-à-d. Catherine Arman, est décédée veuve de Jean Lefebvre le 8 février 1738, laissant ses biens meubles à sa fille (6). Aurait-elle, elle ou son mari, fondé le calvaire auparavant ? Peut-être. Et cette fondation aurait pu profiter à la chapelle Saint-Roch. Mais ce n'est là que pure hypothèse.

La messe fondée pouvait se chanter soit à la chapelle du Calvaire, soit à l'église paroissiale, ceci vraisemblablement dans la prévision du cas où des raisons impérieuses, atmosphériques ou autres, l'imposeraient.

PILLAGE ET RESURRECTION DE LA CHAPELLE.

La chapelle figure sur la carte dite de Ferraris, 1771-1778). Dans son opuscule "La Chapelle N.D. de Patience" paru en 1876, Olivier Gilles écrit que la Calvaire fut démoli en 1797.

"Démoli" ne doit pas être compris, pensons-nous, dans le sens de destruction totale. Ne serait-il pas préférable d'entendre "saccagé" comme il en a été, à cette époque, de plusieurs monuments religieux dans la localité et ailleurs?

Passé 1820, notre bisaïeule paternelle, Louise Reuflet (dite Louisse dou sirop), future épouse d'Elie Ancelot, qui habitait alors au voisinage dans la Grande Strée, a voulu redonner au Calvaire un monument décent, probablement de moindres proportions, en souvenir de son frère François décédé à l'âge de 12 ans (1808-1820). Ce fut plutôt une restauration de ce qui subsistait encore. (4)

La carte cadastrale Popp (vers 1865) mentionne la chapelle comme étant la propriété de la ville (Section A-162, article 54, contenance 30 ca), tout comme la Chapelle Saint-Roch d'ailleurs, suite à la Révolution française.

TRANSFERT DE L'EDIFICE.

C'est à coup sûr pour résoudre un problème de voirie que la Chapelle a été démolie en 1888 (2) pour être reconstituée telle que nous la connaissons au coin de la rue de la Prairie et de la Grand'Rue (Avenue Emile Vandervelde).

Une petite pierre sculptée, assez ancienne semble-t-il, a été encastrée à l'intérieur dans le mur de gauche. Elle représente deux époux agenouillés au pied du Christ en Croix, de part et d'autre de celle-ci. La disproportion entre les deux orants beaucoup plus grands, et le crucifié plus petit, est frappante et dénote une facture reculée dans le temps. La pierre provient sans doute d'une ancienne tombe, et l'on peut penser au cimetière désaffecté qui entourait l'ancienne église quelques années avant sa démolition de 1869. Ses dimensions sont de 90 x 76 cm. La sculpture est attribuée au XVIème siècle, selon les vêtements des personnages. (8)

Au-dessus de l'autel, le Christ, ^{est en bois polychrome, de même que les têtes d'angelots,} probablement, et les statues de la Vierge et de l'apôtre Jean, ~~en tout cas,~~ sont en terre cuite, ~~de même que les têtes d'angelots.~~ Le Christ mesure 180 cm en hauteur, la Vierge, 111 cm, Jean, 110 cm. Ils semblent dater de la 2ème moitié du XVIIème siècle ou du début du XVIIIème. Style baroque. (9)

Un grillage intérieur a été placé dans la chapelle, sous le décanat de Léon Magnje. Le travail a été effectué par le ferronnier Alphonse Drapier, de la rue de Loverval. Le projet en avait été dressé par l'architecte René Alsteen, du Faubourg, le 25 août 1932. Ce dernier en a spontanément communiqué le dessin à notre Président. Qu'il en soit remercié au nom du "Vieux Châtelet".

Lors de l'aménagement de l'égoût de la conciergerie du Hôme, vers 1959, le terrassier s'est trouvé, près du trottoir, devant le mur d'une grande cave où se trouvaient deux "têles" dont le "Vieux Châtelet" est entré en possession. Cette cave, longue de toute l'extrémité du terrain du Hôme et même davantage, atteignait dans sa largeur quasi la limite de l'emplacement de la chapelle actuelle. Les voûtes en étaient larges et épaisses. On pense que l'ancienne Chapelle pouvait partiellement la surplomber (10)

RESTAURATION DE LA CHAPELLE.

En 1971, le groupe des voltigeurs d'Elite de la Marche Saint-Roch a décidé de restaurer le petit édifice qui commençait à se délabrer sérieusement.

Entre le 27 mars et la fin avril, tout le travail fut mené à bien et de façon bénévole : réparation de la toiture, décapage des pierres, briques et ferrures, renouvellement du vitrage de la double porte d'entrée, peintures extérieures et intérieures, etc.

L'autel en briques a été aussi décapé. La table d'autel est constituée d'un carrelage en poterie dont une dalle porte "Adam 1888". Il existe aussi une pierre d'autel avec reliques vraisemblablement.

Les statues et autres objets ont été nettoyés. La Croix en pierre, au faite de la façade, rafraîchie, a été remise en place. Elle s'était en effet affaissée.

Bref, du très beau travail exécuté par des membres du Groupe. Un article "La chapelle du Calvaire sauvée par les voltigeurs d'élite" écrit par notre Président M. Jean Fauconnier, a paru dans un précédent annuaire. (11).

- 1- A.V.C. (Annuaire du Vieux Châtelet) 1 - 1961.
- 2- Histoire de Châtelet 1898 - T. I, p. 227.
- 3- J.L. Fauconnier. Notes de toponymie châteletaine. A.V.C. 1966. p. 79.- A.C.C. 2847.-
- 4- Tradition familiale.
- 5- n° 70 de l'exemplaire révisé en 1967.
- 6- A.P.C. 5/39, voir A.V.C. T. 10 1970, p. 73.
- 7- Souvenir de famille.
- 8- Photothèque de l'I.R.P.A., cliché ACL 82395.
- 9- Idem. A 82390 et 82394.
- 10-Témoignage recueilli dans le voisinage.
- 11-A.V.C. - T. 11 - 1971 - pp. VII et VIII.

LES STATUES DU CALVAIRE DE CHATELET.

par Comte J. de Borhgraevod'Altena
et
Josette Mambour.

Dans "la Passion dans la sculpture en Hainaut de 1400 à 1700",
deuxième partie, ouvrage édité en décembre 1972 par la Fédération du
Tourisme du Hainaut, le comte de Borhgraevod'Altena et Josette Mambour
étudient, page 61, les statues du Calvaire de Châtelet et les datent
du XVIIème siècle.

XVIIème siècle.

Châtelet - Chapello, rue du Calvaire.

Torre cuite. Christ : 180 cm, Vierge : 111 cm, Saint Jean : 110 cm.

Cet ensemble appartient à l'art semi-populaire. Les gaucheries
voisinent avec quelques réussites, notamment dans les draperies. Ce
Calvaire est nettement inspiré de celui de Montignies-sur-Sambre.
Disons que la copie est maladroite, surtout dans les images de la Vierge
et de Saint Jean. Deux têtes d'angelots complètent l'ensemble.

Le sculpteur du Calvaire de Montignies-sur-Sambre présente une
variante locale du modèle baroque, de même que l'oeuvre de son émule
maladroit à Châtelet.



La Vierge et Saint Jean, deux statues de la Chapelle du Calvaire.

AVANT. PROJET DE GRILLE AU CALVAIRE.

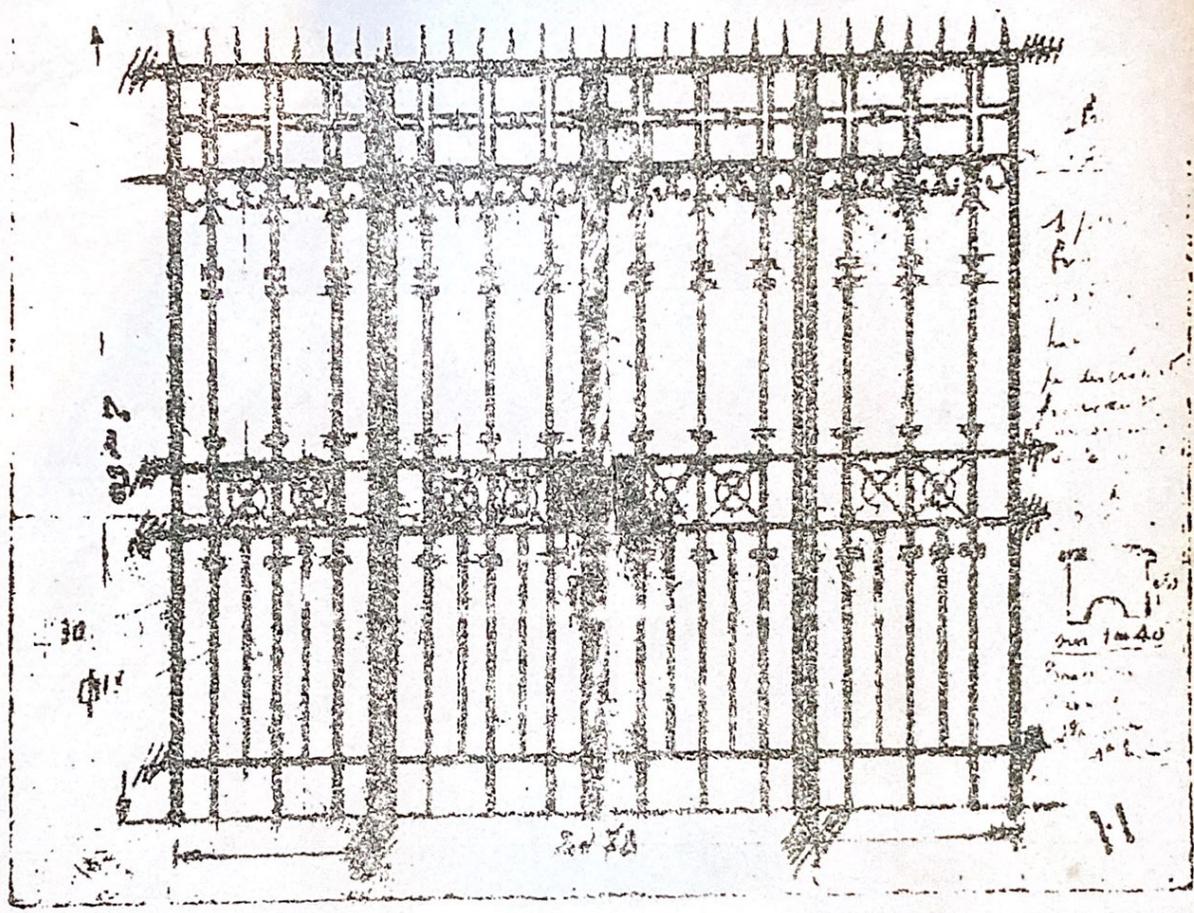
éch. : 5%

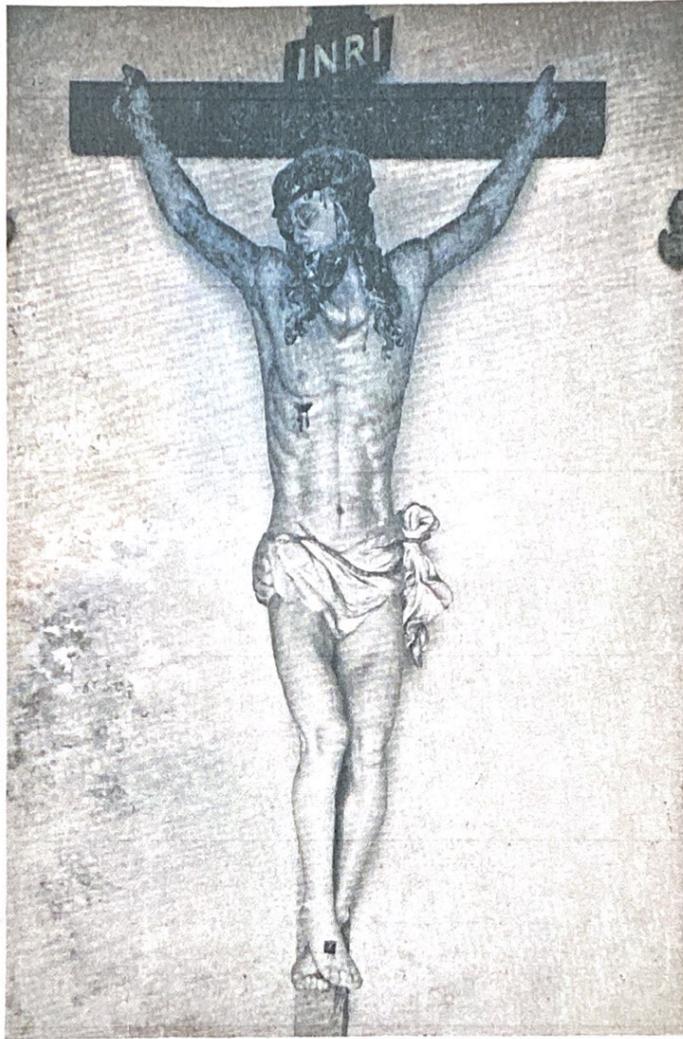
ORDONNÉ PAR LE COMITÉ DE LA
CHAPELLE DE CALVAIRE

René ALSTEEN

architecte

Chatelet





Christ en croix du Calvaire de Châtelet
2ème moitié du XVIIe siècle (A.C.L. n°82390A).